



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2405

Attribution d'une subvention de 25 000 euros à la Fondation pour l'Université, sise 210 avenue Jean Jaurès Lyon 7e, pour l'organisation des 29es Entretiens Jacques Cartier - Année 2016 - Approbation d'une convention

Direction des Relations Internationales

Rapporteur : Mme DOGNIN-SAUZE Karine

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 OCTOBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. COULON (pouvoir à M. LEVY), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à M. GRABER), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2405 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 25 000 EUROS A LA FONDATION POUR L'UNIVERSITE, SISE 210 AVENUE JEAN JAURES LYON 7E, POUR L'ORGANISATION DES 29ES ENTRETIENS JACQUES CARTIER - ANNEE 2016 - APPROBATION D'UNE CONVENTION (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 août 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis 1992, la Ville de Lyon apporte une contribution financière à l'organisation des Entretiens Jacques Cartier, organisés chaque année par le Centre Jacques Cartier. Créé en 1984, ce Centre, dont le siège est situé 26 place Bellecour à Lyon 2^e, a pour objectif principal d'intensifier les échanges culturels et économiques et de promouvoir les activités d'enseignement et de recherche entre Lyon, la Ville de Montréal et plus généralement, le Québec et le Canada.

Depuis 30 ans, cette coopération très riche s'est concrétisée par la mise en place d'une plateforme d'échanges et de recherche interuniversitaires facilitant la rencontre des mondes académiques, économiques, institutionnels et culturels en langue française.

Fin 2015, le Centre Jacques Cartier a changé son organisation juridique. Désormais, le Centre Jacques Cartier est constitué de deux Fondations, l'une québécoise et l'autre française, qui ont créé en mai 2016 une association 1901 « Association Centre Jacques Cartier » qui porte opérationnellement les activités du Centre, dont l'organisation des Entretiens Jacques Cartier.

La Fondation Centre Jacques Cartier France est une fondation abritée par la Fondation pour l'Université de Lyon.

Les Entretiens Jacques Cartier se tiennent deux années de suite à Lyon et la troisième année à Montréal. L'édition 2015 s'est déroulée du 29 novembre au 2 décembre 2015 à Lyon : 14 colloques et conférences, ainsi que 5 événements spéciaux qui ont attiré près de 2 000 participants dont 150 conférenciers (universitaires, chefs d'entreprises, élus de Montréal et de Lyon, etc.). Les sujets abordés portaient notamment sur les thématiques suivantes : santé, bioprocédés, pratiques d'innovation, objets connectés, lumières urbaines, ressources et énergie. La mobilisation des intervenants et la qualité des thèmes de société abordés dans les différents colloques et conférences se sont confirmées à l'occasion de cette édition, qui a très positivement valorisé le potentiel de recherche des institutions de la Ville de Lyon et enrichi les échanges et expériences avec les homologues canadiens et québécois.

Le Maire de Montréal a fait le déplacement à Lyon afin d'assister aux Entretiens Jacques Cartier et rappeler le dynamisme de la relation entre les deux villes.

En 2015, les Entretiens ont amorcé une nouvelle dynamique et initié de nouvelles actions, en marge des colloques, en créant des liens avec le monde des start-up, organisant des conférences sur l'entrepreneuriat pour les étudiants, initiant un entretien croisé entre les maires de Lyon et de Montréal et développant des partenariats avec des institutions culturelles comme l'Auditorium de Lyon et le Musée des Confluences.

Par délibération n° 2015/1124 du 1^{er} juin 2015, le Conseil municipal a alloué une subvention d'un montant de 21 000 € au profit de l'Association « Centre Jacques Cartier », pour l'organisation des 28^{es} Entretiens Jacques Cartier.

En 2016, les Entretiens Jacques Cartier, dont c'est la 29^e édition, se dérouleront à Lyon du 21 au 23 novembre. Cet événement va réunir de nombreuses personnalités, lyonnaises et montréalaises principalement, autour d'une dizaine de colloques animés par des chercheurs de renom, des personnalités politiques ou encore des chefs d'entreprises, sur des sujets d'actualités qui questionnent et intéressent les grandes métropoles dans les politiques à conduire pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

En marge de ces colloques, plusieurs événements réuniront entrepreneurs (tables rondes sur l'entrepreneuriat), acteurs de la santé (Hackathon en santé), recteurs (Matinée des recteurs) ou encore étudiants de Lyon et de Montréal (Master class à l'EM Lyon).

Les Entretiens Jacques Cartier présentent un intérêt local pour la Ville de Lyon car ils renforcent le partenariat et favorisent une meilleure connaissance des bonnes pratiques montréalaises et lyonnaises, à travers la mobilisation et la rencontre de nombreux élus et représentants du monde économique, culturel et universitaire lyonnais et montréalais.

Par ailleurs, ces Entretiens Jacques Cartier réunissent de nombreuses organisations de la société civile lyonnaise, renforçant ainsi l'image et le dynamisme de la Ville de Lyon. Cette manifestation contribue à sensibiliser les citoyens lyonnais sur les liens importants existants entre Lyon et Montréal, sur les coopérations universitaires qui résultent de ces Entretiens Jacques Cartier et sur les valeurs d'ouverture et de partage que représentent la Francophonie et son inter-culturalité.

En tant que fondation abritante, la Fondation pour l'Université de Lyon perçoit les contributions et subventions des différents organismes, collectivités publiques et entreprises. En 2016, la Ville de Lyon souhaite soutenir la Fondation pour l'Université de Lyon, en tant que fondation abritante, pour l'organisation des Entretiens du même nom, manifestation d'envergure qui valorise le potentiel intellectuel et de recherche des institutions lyonnaises, enrichit les échanges et les partages d'expérience.

En 2016, la Ville de Lyon souhaite renforcer son soutien à l'organisation des Entretiens Jacques Cartier, afin d'accompagner la nouvelle dynamique et le nouveau positionnement des Entretiens comme événement de référence favorisant l'intensification des échanges entre Lyon et Montréal. Afin de

permettre la préparation et l'organisation de ces 29^{es} Entretiens Jacques Cartier par l'Association « Centre Jacques Cartier », dont le budget prévisionnel s'élève à 472 000 €, la Ville de Lyon propose d'allouer une subvention de 25 000 €, au titre de l'année 2016, à la Fondation pour l'Université de Lyon, en tant que fondation abritante.

Il est également proposé au Conseil municipal d'autoriser le reversement de cette subvention par la Fondation pour l'Université de Lyon à l'Association Centre Jacques Cartier France, l'organisation des Entretiens Jacques Cartier ayant changé de support juridique au cours du premier trimestre 2016.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1611-4 et 2121-29 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 2^e et 7^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

DELIBERE

1 - Une subvention de 25 000 € est allouée à la Fondation pour l'Université de Lyon, située 210 avenue Jean Jaurès à Lyon 7^e, pour l'organisation des 29^{es} Entretiens Jacques Cartier, du 21 au 23 novembre 2016.

2- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et la Fondation pour l'Université de Lyon, fixant les conditions d'utilisation de cette subvention et son reversement, est approuvée.

3 - M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4 - La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, opération ACTEURS, programme LOCAUXRI, ligne de crédit 56164, nature 6574, fonction 048, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Karine DOGNIN-SAUZE